

# Compte-rendu du Conseil Plénier EDSVS

## 18 décembre 2020

Réunion en visioconférence  
9h00 -12h00

**Présents :** BOUZAKRI Karim, DUBOW Michael, CASSEL Jean-Christophe, DEJAEGERE Annick, FOURNEL Sylvie, GAGLIARDI Dominique, GIERSCH Anne, GROS Frédéric, GRUTTER Thomas, HEINTZ Dimitri, HICKS David, JESSEL Nadia, LEHMANN Maxime, MASSEMIN Sylvie, MEIGNIN Carine, MUSER Mélanie, PFEFFER Sébastien, PONS Françoise, REMY Jean-Serge, ROBIN Jean-Patrice, ROMIER Christophe, SCHACHERER Joseph, SCHUSTER Catherine, TOMASETTO Catherine-Laure, VIGNERON Marc, YALCIN Ipek.

### Ordre du jour

1. Informations – Vie de l'ED
2. Crise sanitaire
3. Concours – bilan
4. Calendrier concours 2021 - extérieurs
5. Groupes de travail- FRM - Prix de thèse - Concours B
6. Bilan du travail des commissions
7. Arrêts de thèse - médiations
8. Nombre de thèses soutenues
9. Inscriptions 2020-2021
10. Point financier
11. Formations
12. Info co-financement
13. Point de discussion - CST - HDR - Règlement
14. VAE
15. Divers

### 1. Informations – Vie de l'ED (Dia 3-6)

La directrice fait part aux membres du Conseil de la démission de M Pascal Darbon, Directeur pédagogique de l'EDSVS. M Pascal Darbon a été appelé à la fonction de directeur-adjoint de l'INCI, et le Conseil l'en félicite. Un nouveau Directeur pédagogique a été proposé par le bureau de direction de l'ED au Président de l'Université. Il s'agit de M. Frédéric Gros, Maître de Conférence, U1109. M Frédéric Gros présente son CV et ses motivations au Conseil.

La directrice rappelle les points forts de l'année écoulée.

La création des ITI au 1er Janvier 2021, accroîtra l'offre de formation doctorale, par l'ouverture des programmes aux doctorants des ED. Des réunions avec les ITI sont à prévoir, le premier sera avec l'ITI NeuroSTRAS. Nous avons déjà rencontré l'EUR IMCBio en mars 2020.

Bilan des actions pour lesquelles l'ED est sollicitée (Dia7) - Prix de thèse, Prix de la SBS, Bourses Eiffel 2020, PDI. Les auditions des prix de thèse de la SBS ont eu lieu le 25 novembre, pour les prix de thèse de l'université une information minimale a été diffusée pour les 5 prix de thèse retenus.

Bilan des actions ED (Dia 8-10)

- a. La Journée de rentrée des doctorants inscrits 1ère année a eu lieu le 14 décembre 2020. Elle a été organisée en 2 sessions en visio BBB - 120 participants
- b. L'ED a organisé l'élection des représentants des doctorants par Belenios.
- c. La Directrice informe les membres du Conseil des dates des Journées de l'ED qui auront les 21 et 22 avril. La date a été repoussée pour cause de crise sanitaire. La volonté de l'ED est que l'évènement se fasse en présentiel, mais nous adapterons le format en fonction des contraintes sanitaires.
- d. Elle fait ensuite le bilan des Contrats Doctoraux « Etablissement » particuliers et des bourses, pour lesquelles l'ED est sollicitée, obtenus au cours de l'année 2019-2020 et à venir (Dia 9)
- e. Autres : 2 demandes Eiffel ont été déposées et argumentées par l'ED. Les AAP région sont repoussées au Printemps et à venir nous serons impliqués pour les AO ITMO Cancer pour MD, VEtD et PharmD et AO FRM

## **2. Bilan crise sanitaire et de l'enquête pour le MESRI suite à la crise sanitaire**

Les Dias (11-13) présentent les données factuelles, et résumant les consignes et la méthode imposée par l'Université. Les Dias (14-16) précisent la méthodologie appliquée par l'ED pour gérer les 320 demandes formulées. La Dia 17 présente le bilan à ce jour, en particulier les actions menées en parallèle par les EPST et autres financeurs pour lesquels l'ED a été impliquée. Une deuxième enquête sera organisée pour ceux qui n'ont pas répondu la première fois.

## **3. Concours – bilan (Dia 18-34)**

La directrice rappelle les conditions du concours en pleine crise sanitaire (Dia 19). La directrice fait le point sur les candidatures (Dia 20), la répartition des candidats et les critères de sélection concours A et B (Dia 20), ainsi que la répartition des candidats (A/B) dans les sous-jurys (Dia 21). A l'issue du concours, tous les candidats sont interclassés selon leur mérite (oral et questions) pour définir le nombre de candidats du concours B retenus. La directrice rappelle que le Conseil de juin avait voté pour un nombre maximum de 10 candidats du concours B. Les dix meilleurs candidats B sont éligibles et ont été retenus. La Dia 24 présente les lauréats aucun désistement n'a eu lieu. Dia 25 présente la répartition en fonction du parcours de Master ; la répartition par genre est présentée Dia 26.

La directrice précise que l'ambiance du concours a été très bonne et que l'accueil de la Faculté de Chirurgie Dentaire où s'est déroulé le concours a été très efficace. Le retour d'expérience des

membres extérieurs du jury a également été très positif (Dia 27). De nouvelles propositions de membres extérieurs peuvent être remontées dès maintenant.

#### **4. Calendrier concours 2021 (Dia 29-30)**

Le calendrier 2021 est présenté et la Directrice précise que l'ensemble des responsables de Master ont été prévenus par mail des dates limites de candidatures pour le concours A (17 juin) et le concours B (21 juin). La date étant déterminée par la date du conseil plénier qui aura lieu le 22 juin à 14h à l'ED.

#### **5. Mise en place de groupes de travail (Dia 31)**

La directrice lance un appel à volontaires pour les groupes de travail candidat FRM et ITMO Cancer, Prix de thèse et Concours B.

#### **6. Bilan du travail des commissions**

La Directrice fait le point sur le travail des commissions de thèse, dérogatoire et pédagogique (Dia 32).

#### **7. Arrêts de thèse – médiations (Dia 33-35)**

La Directrice rappelle les raisons conduisant à un arrêt de thèse (Dia 33) et les démarches effectuées par le comité de direction de l'ED pour chacun des arrêts de thèse non décidés par consentement mutuel (Dia 35).

Elle présente les arrêts de thèse (6) les médiations de « cas complexes » (3) de l'année 2020.

6 arrêts de thèse ont été enregistrés dont 2 par consentement mutuel et redéfinition du projet professionnel. Ce chiffre correspond à 1% des inscrits et est deux fois moins important qu'en 2019. Le comité de Direction a réalisé 3 médiations dont les résultats détaillés sont présentés en Dia 35.

#### **8. Soutenances 2020 (Dia 36)**

86 thèses ont été soutenues ce chiffre est moins important qu'en 2019, ceci est dû au report des soutenance en raison de la crise sanitaire.

#### **9. Inscriptions 2019-2020 (Dia 37-43)**

La Directrice fait le point sur les inscriptions 2020-2021. Nombre d'inscrits (460 et 60 en cours), co-tutelles, missions complémentaires (Dia 38). La directrice présente ensuite la répartition en fonction des années d'inscription (Dia 39) et rappelle que les doctorants exerçant une activité salariée peuvent s'inscrire pendant 6 ans. Les inscriptions année 1, 2, 3 sont respectivement de 115, 121, 119. La quatrième année accordée sur preuve de financement, compte également les inscriptions pour rédaction avant le 31 décembre. Il reste un nombre conséquent de 4ème année (78) (Dia 39). Les 22 « 5ème année » sont la conséquence de la crise sanitaire et de la rallonge des financements et 7 « 6ème année » correspondent principalement à des doctorants salariés (médecins, psychologues, enseignants ou des co-tutelles Neurotime), les 2 doctorants inscrits en « 7ème année » ont été retardés dans leur rédaction pour raison de santé. La Directrice précise

que cette répartition est en accord avec la moyenne de la durée des thèses de l'ED qui est de 43 mois. La répartition par genre est stable 58% femmes/44% hommes.

Concernant les financements doctoraux les CD gérés par l'Université et sur fonds propres représentent la vaste majorité (183+123), 41 doctorants ont une activité salariée (santé, enseignement, etc..), 30 doctorants sont répertoriés comme autres (sans financement, ou chômage), ce sont soit des réinscriptions pour soutenance avant le 31 décembre, ou des doctorants du programme Neurotime qui attendent leur autorisation de soutenance de l'Université d'Amsterdam (3 publications en premier auteur obligatoires). Cette année il est à relever que l'ED compte 18 financements CIFRE (en progression) et 3 ATER (Dia 40).

L'ED compte 33% de doctorants étrangers, provenant de 55 pays différents, ce qui rend compte de la diversité de notre ED ; 14% des étrangers viennent de pays d'Europe (Dia 41). Les co-tutelles sont présentées en Dias 42-43. Le nombre est en baisse et est certainement imputable aux difficultés liées à la crise sanitaire.

## **10. Point financier (Dia 44-52)**

La Directrice présente le budget. Les recettes proviennent de la dotation de l'Université 39.000 euros. Les dépenses sont détaillées en Dia 45. Une formation PIA a été offerte aux Doctorants (2000 euros). Les dépenses sont très réduites, pas de formations payantes organisées en raison de la crise sanitaire, peu de mobilité, seul le concours a eu lieu en présentiel. Le budget s'élève à 11256 euros (Dia 46). Le budget est voté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est présenté en Dia 48, le budget 2021 est de 39000 euros. Les dépenses prévisionnelles sont prévues pour une année normale. Le budget est voté à l'unanimité.

La Directrice soumet ensuite au vote (Dias 50-51) la participation financière de l'ED à la mobilité des doctorants (200 euros par thèse), aux congrès locaux gratuits pour les doctorants de l'ED (250 euros) aux Prix de thèse de la Société de Biologie de Strasbourg (1000 euros) et aux Ecoles d'été (250 euros). Le budget est voté à l'unanimité moins une abstention.

La Directrice fait un point sur le problème des transferts externes (Dia 52). Les UMR Inserm n'ayant toujours pas perçu les contributions des congrès. Les lenteurs observées ne sont pas le fait de l'ED qui a transmis les ordres de paiements en mars. Le point n'est pas résolu pour l'instant et est entre les mains de la Direction des Finances.

## **11. Point formations**

L'ensemble des formations spécifiques proposées aux doctorants est présenté (Dias 53-58). Des formations prévues en 2020, seule une a pu être réalisée. Pour l'année 2021, plusieurs formations sont au programme mais certaines nécessitent du présentiel. Nous aviserons au fur et à mesure. La formation expérimentation animale est lancée, toutefois la participation de l'ED risque d'être augmentée (discussion en cours).

Les formations IMCBio sont ouvertes aux inscriptions, l'ED remercie IMCBio pour le programme bien fourni proposé.

Avec la création des ITI, et l'AAP Ecoles d'été, nous pourrions également étendre notre offre, des places pour les doctorants de l'ED étant prévues par les organisateurs. Trois projets ont été déposés et le soutien de l'ED a été apporté par un argumentaire et un classement.

## 12. Point de discussion - CST - HDR – présentation au concours (Dia 59-70)

La directrice rappelle que plusieurs points de discussion ont été soumis à la réflexion du conseil restreint le 17 novembre 2020. Trois de ces points sont présentés de manière argumentée au Conseil plénier par le Directeur adjoint, Maxime Lehmann.

### 1. Point 1 : Réflexion sur le taux d'encadrement actuellement 4 PhD/doctorant

La Dia 60 rappelle les recommandations de l'Hcéres qui pointaient un taux d'encadrement élevé et présente la politique doctorale de l'EDSVS de Bordeaux qui limite le taux à 3 Doc/HDR. La Dia 61 fait le point de la situation de à l'ED414. Pour un total de 454 HDR seuls 64% encadrent un ou plusieurs doctorants en 2020. 53% encadrent 0,5 à 2 doctorants. Les encadrements à 3 et plus sont rares. Ceci concerne 52 doctorants sur 520. De plus en 2020, plusieurs dérogations de prolongement de thèse de quelques mois ont été accordées ce qui se traduit par un tuilage plus important sur les premiers mois.

La directrice rappelle que des taux d'encadrements importants ne sont pas corrélés avec des défauts d'encadrement. Les DT à fort taux d'encadrement sont dans des équipes en général dynamiques qui ont de nombreux financements propres.

La Dia 62 rappelle les avantages et la nécessité d'inciter les jeunes collègues à passer leur HDR. Une baisse du taux d'encadrement en serait un levier. Le directeur adjoint présente également le cas de Bordeaux où un ADT est mis en place.

Ex Bordeaux: « L'ADT est valable pour un seul encadrement à 100% ou 2 codirections à 50%. L'ADT est recommandée avant toute demande d'HDR afin de justifier une expérience d'encadrement. L'ADT est demandée habituellement lors du dépôt d'un sujet de thèse. Elle est valable 2 ans... ». Cette disposition séduit les membres du Conseil. La directrice rappelle que la mise en place d'un tel dispositif est de la décision de l'Université et non de l'ED. Elle propose de mettre ce point en discussion en Conseil de Collège Doctoral. Les membres du Conseil ne sont pas pour une modification du taux d'encadrement étant donné que cela ne concerne que très peu de DT.

La proposition de modifier le taux d'encadrement soumise au vote est rejetée à l'unanimité moins 1 voix. (Dias 63-65)

### 2. Point 2 : Rôle du comité de suivi de thèse dans la détection des risques d'arrêt de thèse (dès la première année) (Dias 65-68)

Le directeur adjoint rappelle les fonctions du CST et fait un point sur le déroulé actuel des CST de première année qui ne nécessite ni présentation du projet par le doctorant, ni de rapport formel du comité, mais un état d'avancement du projet contresigné par les membres du comité, qui idéalement s'entretiennent de manière informelle avec le doctorant. Aucun retour formel à l'ED n'est demandé. La proposition est de rendre le CST plus formel et de reproduire les conditions du CST de 2ème année avec présentation et rapport. Cette démarche permettra de déceler encore plus en amont les difficultés éventuellement rencontrées pour la bonne progression du travail de thèse.

La proposition du changement du déroulement du CST 1ere année est proposée au vote et approuvée à l'unanimité par le Conseil.

Le directeur adjoint mentionne également que malgré l'entretien confidentiel entre les experts du CST et le doctorant d'une part et le DT d'autre part, l'annexe confidentielle étant signée par toutes les parties ne prolonge pas cette confidentialité. Il propose à l'instar d'autre ED en France

d'ajouter une annexe confidentielle adressable à la direction de l'ED soit par le DT, soit par le doctorant. Cette proposition est discutée mais n'est pas soutenue pas le conseil. Bien que proposée au vote elle n'est pas soumise au vote. (Dias 67-68)

3. Point 3 : Présentation de candidats au concours ED - (Dias 69-70)

La direction de l'ED souhaite mettre en place un règlement visant à refuser à un DT la présentation d'un candidat au concours de l'ED en cas de difficultés avérées d'encadrement.

en cas d'arrêt de thèse dans l'année

en cas de durée de thèse au-delà de 4 ans

en cas de non publication des doctorants

si recrutement par la voie du concours de l'ED l'année précédente pour une même HDR

Ce point a été abordé lors du conseil restreint. Les membres du Conseil souhaitent une discussion plus approfondie sur ce sujet afin de définir plus précisément les conditions d'applications. La proposition n'est pas soumise au vote.

### **13. Info co-financement (Dia 71-72)**

La directrice rappelle le principe des co-financements suite à des AAP thématiques présentés et approuvés l'an dernier. La Directrice informe le conseil de la participation de l'ED un en Intelligence Artificielle (AI) portée par le laboratoire iCube (M De Mathelin et B Gallix, 5 équipes SVS impliquées,) et un autre en immunologie « Immunology EUCOR » porté par l'équipe de Christopher Mueller pour notre Université et par les partenaires EUCOR. L'idée est de participer à ces programmes en offrant la possibilité de co-financement de CD par des CDE. L'ED bénéficiant in fine d'un plus grand nombre de CD du fait des co-financements acquis par ces programmes. Dans ce cadre, la demande AAP IA a été financée par l'ANR et nous avons octroyé un co-financement dans ce cadre en 2020 (voté en conseil de Juin 2020), un autre co-financement pourra être octroyé cette année si nous avons un très bon candidat. La directrice participe aux entretiens. L'AAP Immunology EUCOR n'a pas été financé en 2020, une nouvelle demande a été déposée. L'implication de l'ED pour le projet EUCOR est basée sur les mêmes conditions : 2 contrats ont été mis en jeu pour une période de 4 ans.

Le principe de ces co-financements sur programmes spécifiques a été voté par le Conseil plénier à l'unanimité en 2019.

### **14. VAE (Dia 73)**

Deux demandes ont été analysées et ont été évaluées de manière positive. Une sera en soutenance début 2021.

### **15. Divers**

Pas de points divers.